

ÉVAPORATEUR ROTATIF SOUS VIDE



NOTICE DE MONTAGE

1-Assemblage de l'évaporateur

1^o - Extraire de l'emballage les composantes de l'ÉVAPORATEUR. Nettoyer à sec l'extérieur des pièces de verre et essuyer avec un chiffon propre l'intérieur des raccords rodés, puis lubrifier ces derniers avant montage à l'aide d'une graisse pour vide.

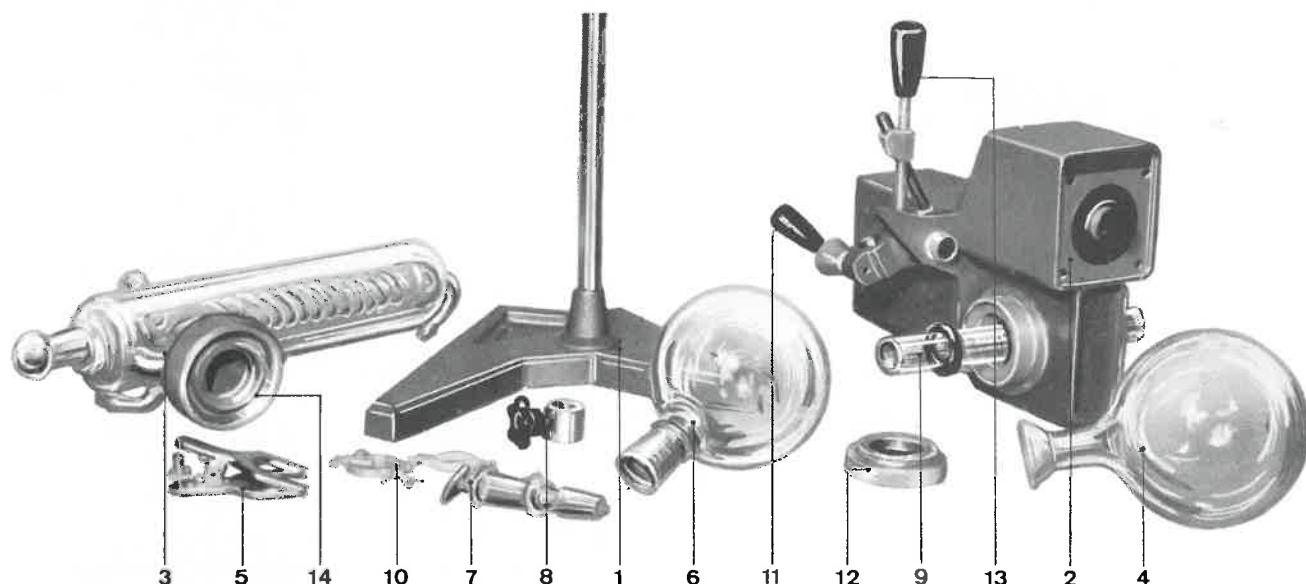


Fig. 1 - Composantes de l'ÉVAPORATEUR ROTATIF

- | | | |
|----------------------|------------------------|----------------------------------|
| 1 - Statif | 6 - Ballon évaporateur | 11- Manette de serrage rapide |
| 2 - Bloc-Moteur | 7 - Robinet casse-vide | 12- Vis moletée |
| 3 - Condenseur | 8 - Bague de sécurité | 13- Vis de réglage d'inclinaison |
| 4 - Ballon récepteur | 9 - Manchon Tournant | 14 Bague de serrage |
| 5 - Pince N° 35 | 10 - Ressorts | |

2^o - Monter la BAGUE DE SÉCURITÉ (8) sur la tige chromée du socle et la serrer à mi-hauteur (Fig. 2)

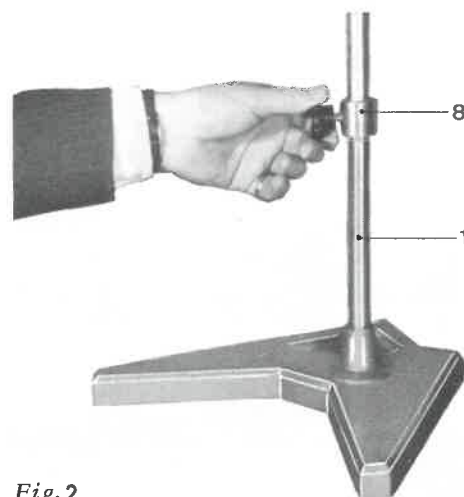


Fig.2



verre et technique s.a.

90, avenue de la convention - F 94 - arcueil paris

TÉL. : 655-30-30 + CABLES : VERETECNIC-PARIS



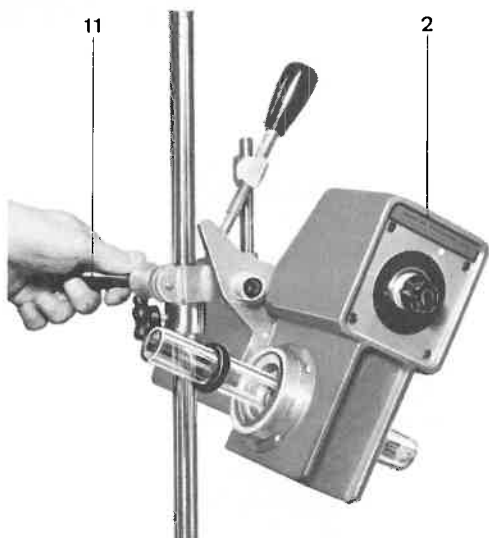


Fig. 3 - Montage du BLOC-MOTEUR

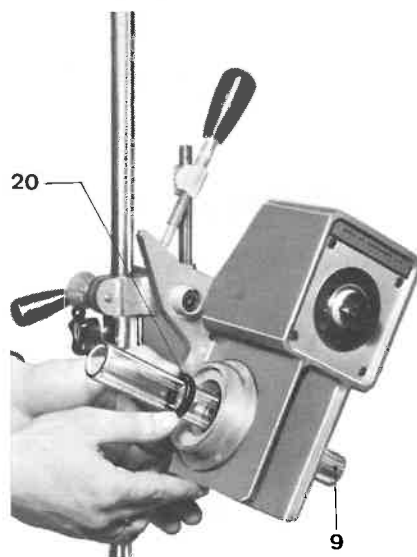
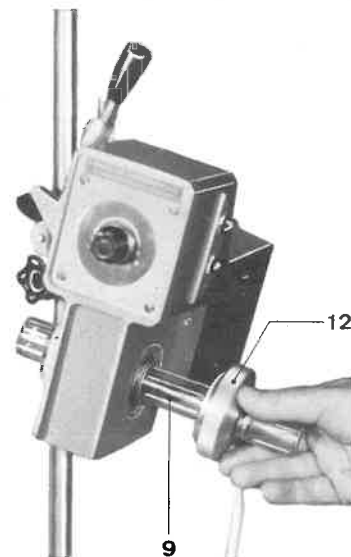


Fig. 4 - Positionnement du JOINT A LEVRES
et du MANCHON TOURNANT



3° - Faire glisser le BLOC-MOTEUR (2) sur la tige chromée, et l'immobiliser provisoirement à mi-course à l'aide de la manette de serrage rapide (11) - (Voir Fig. 3).

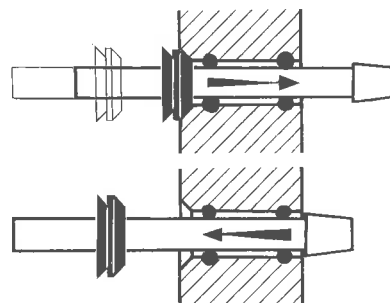
4° - Pousser à fond le JOINT A LEVRES (20) jusqu'à son logement conique.

- Desserrer et enlever la VIS MOLETEE (12) (Voir Fig. 4).

- Tirer vers soi le MANCHON (9) d'environ 1 cm afin d'amener le JOINT A LEVRES dans son logement.

- Repousser le MANCHON à sa position initiale, en butée contre le BLOC MOTEUR (Voir croquis ci-contre).

- Remettre la VIS MOLETEE (12) et la serrer à fond (Voir Fig. 4).



5° - Mettre en place le CONDENSEUR (3) à l'aide de la BAGUE DE SERRAGE (14) prévue à cet effet. Vérifier la verticalité indispensable de l'appareil à l'aide de la VIS DE REGLAGE D'INCLINAISON (13) (Voir fig.5)

6° - Monter le ROBINET CASSE-VIDE (7) sur le CONDENSEUR (3). (Voir fig.6)

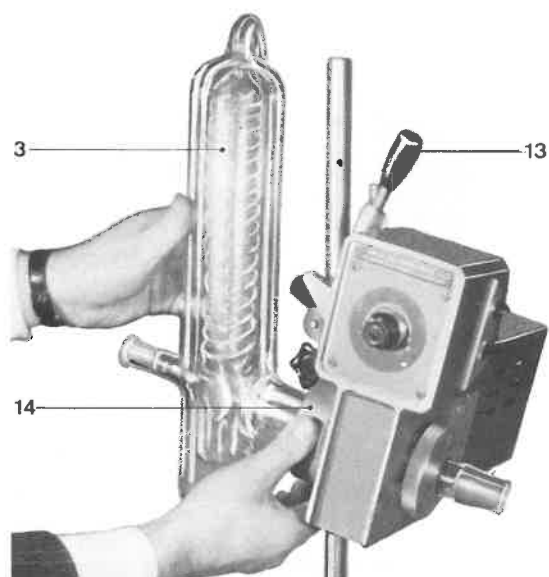


Fig. 5 - Pose du CONDENSEUR

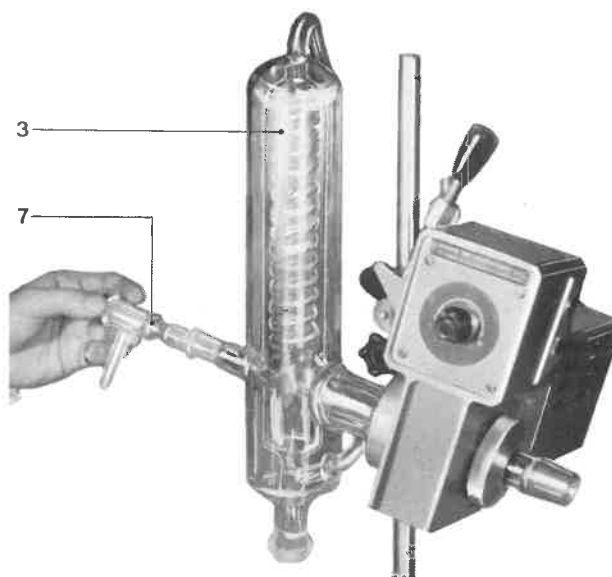
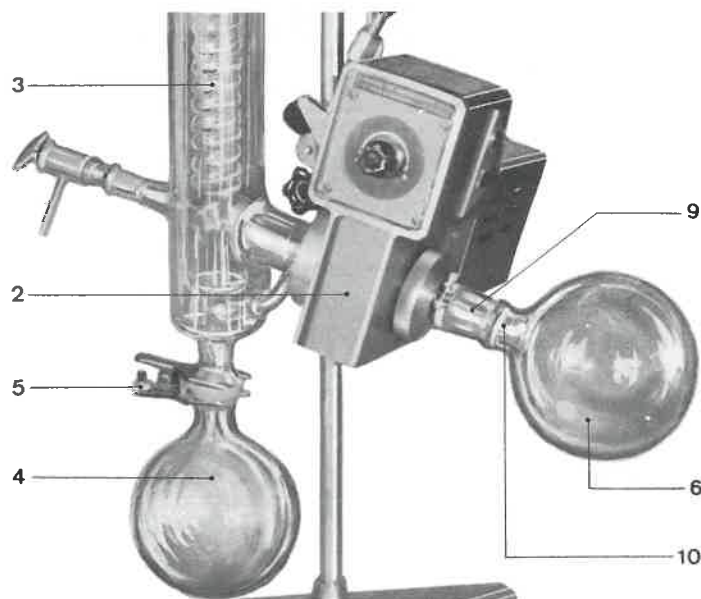


Fig. 6 - Pose du ROBINET-CASSE-VIDE



7° - Raccorder au CONDENSEUR (3) le BALLON RÉCEPTEUR (4) maintenu par la PINCE N° 35 (5).

- Adapter le BALLON - ÉVAPORATEUR (6) sur le MANCHON TOURNANT (9) du BLOC-MOTEUR (2) et l'immobiliser en accrochant les deux RESSORTS (10).

NOTA: Pour l'évaporateur, graisser les raccords rôdés avec de la graisse à vide «STIRR-OL» (fournie sur demande) ou avec tout autre produit équivalent.

Fig. 7 - Pose des BALLONS RÉCEPTEUR et ÉVAPORATEUR

2-Raccordement et utilisation de l'évaporateur

- La prise (15) située au sommet du CONDENSEUR (Fig. 8), est reliée à la source de dépression.
- Le liquide réfrigérant pénètre par le raccord latéral inférieur du condensateur et sort par le raccord latéral supérieur.
- Relier l'appareil au secteur, après s'être assuré que la tension utilisée est identique à celle de l'appareil (mentionnée sur la plaque de série, située sur la face arrière du Bloc-Moteur).
- Actionner l'INTERRUPTEUR (16) du BLOC-MOTEUR un VOYANT (17) s'allume.
- Le BOUTON CENTRAL (18) permet de régler la vitesse du moteur.
- Pour la distillation en continu, le CASSE-VIDE est ouvert et raccordé :
 - d'une part, au récipient contenant le produit à distiller
 - d'autre part, à un TUBE DE TEFLON (19) fourni sur demande, dont l'extrémité opposée plonge dans le BALLON EVAPORATEUR (Fig. 8).
- La hauteur réglable permet l'emploi d'un bain-marie.

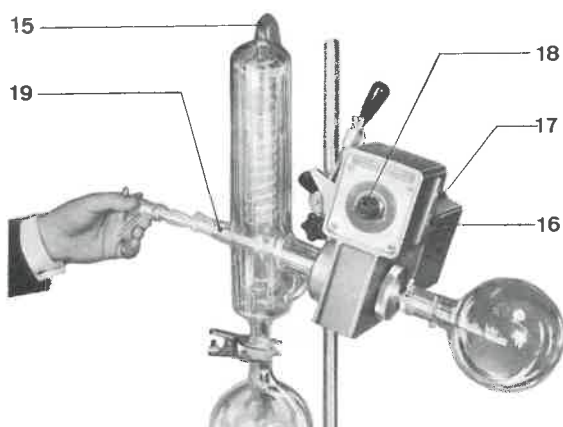
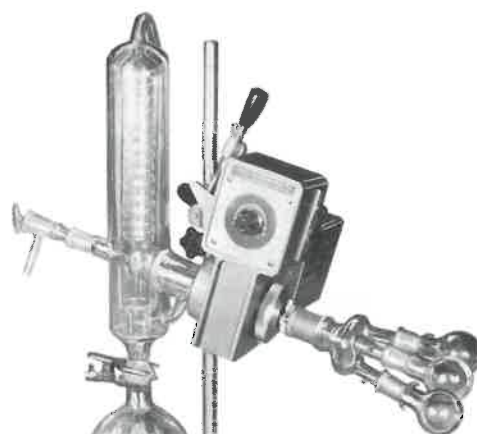


Fig. 8 - Distillation en continu



Montage spécial sur demande avec TETE D'EVAPORATION

Avantages de l'évaporateur rotatif sous vide

L'Evaporateur Rotatif sous vide « VT » est caractérisé par deux qualités essentielles :

- ÉTANCHÉITE,
 - PURETÉ DU PRODUIT TRAITÉ.
- Pas de perte d'étanchéité par usure résultant du frottement d'une pièce de verre sur une surface mobile (le dispositif breveté comporte un seul joint à lèvres enfermé hermétiquement).
 - Le produit traité n'est en contact qu'avec du verre, et l'étanchéité exclut l'intrusion des corps étrangers.
 - Facilité de montage.
 - Facilité d'entretien (il se réduit au graissage périodique du joint à lèvres, qu'on remplace si l'usure est prononcée).

TOUS LES ÉVAPORATEURS SONT MONTÉS ET ESSAYÉS AVANT LIVRAISON.

Accessoires

(fournis ou réassortis sur demande)

BALLONS ÉVAPORATEURS en verre « PYREX » (à R.I.N. Conique femelle court N° 4 - 29/32)

- 50 ml Réf. 5223/01
- 100 ml Réf. 5226/42
- 250 ml Réf. 5226/47
- 500 ml Réf. 5226/54
- 1000 ml (livré avec l'appareil
standard) Réf. 5226/60
- 2000 ml Réf. 5226/65

BALLONS RÉCEPTEURS en Verre « PYREX » (à Rodage Sphérique femelle interchangeable Normalisé 35/21)

- 50 ml Réf. 5223/08
- 100 ml Réf. 5223/09
- 250 ml Réf. 5223/10
- 500 ml Réf. 5223/11
- 1000 ml (livré avec l'appareil
standard) Réf. 5223/12
- 2000 ml Réf. 5223/13
- 3000 ml Réf. 5223/14

MANCHON en Verre « PYREX » à Rodage Conique Mâle court N° 4 (29/32) Réf. 5223/15

CONDENSEUR RÉFRIGÉRANT

Spécial (avec prise de vide
supérieure, RODAGE CONI-
QUE court femelle, à R.I.N.
N° 2 pour robinet casse-vide,
avec RODAGE PLAT Laté-
ral et RODAGE SPHERIQUE
inférieur N° 35/21..... Réf. 5223/18

TÊTES D'ÉVAPORATION

avec prise supérieure à R.I.N.
femelle court N° 4 (29/32) et
prises inférieures à R.I.N. mâ-
le court N° 2 :

- Pour 3 tubes Réf. 5223/19
- Pour 6 tubes Réf. 5223/20
- Pour 12 tubes Réf. 5223/21

Nota : Nous pouvons également
fournir sur demande des Têtes
d'Evaporation spéciales POUR
BALLONS de 50 et 100 ml (R. I. N.
femelle court N° 4) aux mêmes
caractéristiques mais avec prises
inférieures inclinées.
(Nous consulter).

DISPOSITIF SPÉCIAL POUR ÉVAPORATION EN CONTINU (avec Tige P.T.F.E. « Téflon » Réf. 5223/22

TUBES A ESSAIS ET BALLONS (adaptables aux Têtes d'Eva- poration avec RODAGE CONI- QUE court femelle à R.I.N. N° 2)

- Tube de 20 ml Réf. 5223/23
- Ballon de 50 ml Réf. 5223/24
- Ballon de 100 ml Réf. 5223/25

ROBINET CASSE-VIDE

(adaptable au condenseur ré-
frigérant avec RODAGE CO-
NIQUE)

- court mâle R.I.N. N° 2 Réf. 5223/26

SERVICE APRÈS VENTE ASSURÉ

Edition : OCTOBRE 1968